

CONSEIL REGIONAL DE  
L'ORDRE DES EXPERTS  
COMPTABLES NORMANDIE

Veille Mars 2025

VEILLE PRESSE - PROFESSION



## Cherbourg-en-Cotentin - Un salon pour aider à la création d'entreprise ce jeudi à Cherbourg

[actu.fr](https://actu.fr), lundi 31 mars 2025

Ce 3 avril 2025, un salon pour aider à la création d'entreprise a lieu à La Cité de la Mer à Cherbourg. Dans la Manche, la création d'entreprise a augmenté de 12 % en un an.



Camille Margueritte, Amandine Chapé et Jean-Denis Meslin ont présenté ce rendez-vous au nom de la Communauté d'agglomération, de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

« L'enthousiasme pour la création d'entreprise ne se dément pas. En 2024, plus de 1,1 million d'entreprises ont été créées en France, dont 65 % sont des micro-entreprises. Dans la Manche, ce sont 4 671 entreprises qui ont été fondées, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023. »

### 4 671 entreprises créées en 2024

Les prochains rendez-vous de la création d'entreprise à Cherbourg sont portés par trois acteurs économiques majeurs : la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie ainsi que la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Amandine Chapé, Jean-Denis Meslin et Camille Margueritte, au nom de ces trois structures organisatrices, invitent tous ceux qui sont tentés par l'aventure entrepreneuriale ou qui ont, dans un coin de leur tête, l'idée de se mettre à leur compte ou de créer leur propre entreprise à venir parcourir ce petit salon qui leur est dédié.

Ils pourront y rencontrer les équipes de la CCI et de la CMA rodées à la formation des créateurs d'entreprise, mais également des banquiers et assureurs, des experts-comptables, des professionnels du droit comme les notaires et avocats ainsi que des associations comme Initiative Cotentin.

L'Agglomération y sera présente pour expliquer les modalités d'accès aux locaux loués à des tarifs très avantageux dans sa pépinière d'entreprises.

De notre correspondant Étienne DEVAILLY

## **Cherbourg-en-Cotentin - économie. À La Cité de la Mer de Cherbourg-en-Cotentin ce jeudi 3 avril Un salon pour aider à la création d'entreprise**

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025

« L'enthousiasme pour la création d'entreprise ne se dément pas. En 2024, plus de 1,1 million d'entreprises ont été créées en France, dont 65 % sont des micro-entreprises. Dans la Manche, ce sont 4 671 entreprises qui ont été fondées, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023 ».

### **4 671 entreprises créées en 2024**

Les prochains rendez-vous de la création d'entreprise à Cherbourg sont portés par trois acteurs économiques majeurs : la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie, le Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie et la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Amandine Chapé, Jean-Denis Meslin et Camille Margueritte au nom de ces trois structures organisatrices invitent tous ceux qui sont tentés par l'aventure entrepreneuriale ou qui ont dans un coin de leur tête, l'idée de se mettre à leur compte ou de créer leur propre entreprise à venir parcourir ce petit salon qui leur est dédié. Ils pourront y rencontrer les équipes de la CCI et de la CMA rodées à la formation des créateurs d'entreprise, mais également des banquiers et assureurs, des **experts-comptables**, des professionnels du droit comme les notaires et avocats, et des associations comme Initiative Cotentin. L'Agglomération y sera présente pour expliquer les modalités d'accès aux locaux loués à des tarifs très avantageux dans sa pépinière d'entreprises.

Etienne DEVAILLY



Camille Margueritte, Amandine Chapé et Jean-Denis Meslin ont présenté ce rendez-vous au nom de la communauté d'agglomération, de la Chambre de commerce et d'industrie et de la chambre de métiers et de l'artisanat. © Étienne DEVAILLY

## Manche - Infos pratiques 26 mars 2025

La Gazette de la Manche, mercredi 26 mars 2025

### Entreprise artisanale.

Vous avez un projet de reprise d'entreprise ou vous souhaitez céder votre entreprise, la Chambre des métiers et de l'artisanat Normandie propose des rendez-vous gratuits avec différents partenaires : conseillers : expert-comptable, notaire, avocat, banque et Carsat, lundi 31 mars de 15 h à 19 h, salle de la Faisanderie, route de la Folliotte à- Kairon, Saint-Pair-sur-Mer.

Inscription avant le mercredi 26 mars. Contact : 02 33 76 62 62, [contact50@cma-normandie.fr](mailto:contact50@cma-normandie.fr), <http://www.cma-normandie.fr>.

## Sartilly-Baie-Bocage - Infos pratiques 26 mars

La Gazette de la Manche, mercredi 26 mars 2025

### Saint-Pair-sur-Mer

#### Entreprise artisanale.

Vous avez un projet de reprise d'entreprise ou vous souhaitez céder votre entreprise, la CMA Normandie propose des rendez-vous gratuits avec différents partenaires : conseillers de la CMA, expert-comptable, notaire, avocat, banque et Carsat, lundi 31 mars, 15 h à 19 h, salle de la Faisanderie, route de la Folliotte - Kairon, à Saint-Pair-sur-Mer. Gratuit. Inscription avant le 26 mars. Contact : 02 33 76 62 62, [contact50@cma-normandie.fr](mailto:contact50@cma-normandie.fr), <http://www.cma-normandie.fr>

## Manche - Infos pratiques 19 mars 2025

La Gazette de la Manche, mercredi 19 mars 2025

### Entreprise artisanale.

Vous avez un projet de reprise d'entreprise ou vous souhaitez céder votre entreprise, la Chambre des métiers et de l'artisanat Normandie propose des rendez-vous gratuits avec différents partenaires : conseillers : expert-comptable, notaire, avocat, banque et Carsat, lundi 31 mars de 15 h à 19 h, salle de la Faisanderie, route de la Folliotte à- Kairon, Saint-Pair-sur-Mer. Inscription avant le mercredi 26 mars. Contact : 02 33 76 62 62, [contact50@cma-normandie.fr](mailto:contact50@cma-normandie.fr), <http://www.cma-normandie.fr>.

## Informations pratiques

Quotidien Ouest-France, jeudi 13 mars 2025

Saint-Pair-sur-Mer

Reprise et transmission d'entreprise artisanale

Portes ouvertes, forums. Vous avez un projet de reprise d'entreprise ou vous souhaitez céder votre entreprise, la CMA Normandie propose des rendez-vous gratuits avec différents partenaires : conseillers de la CMA, expert-comptable, notaire, avocat, banque et Carsat.

Lundi 31 mars, 15 h à 19 h, salle de la Faisanderie, route de la Folliotte - Kairon. Gratuit. Inscription avant le 26 mars. Contact : 02 33 76 62 62, [contact50@cma-normandie.fr](mailto:contact50@cma-normandie.fr), <http://www.cma-normandie.fr>

## Falaise - Comment favoriser l'échange entre chefs d'entreprise du territoire ?

Les Nouvelles de Falaise, jeudi 13 mars 2025

Cherchant à créer du lien entre chefs d'entreprise du Pays de Falaise, l'ADEF va proposer un évènement, une rencontre sur le thème de l'intelligence artificielle.

L'ADEF (Association pour le développement des entreprises falaisiennes) est une association qui cherche à créer du lien entre chefs d'entreprise de Falaise. À ne pas confondre avec l'autre ADEF, association Dynamisme économique falaisien, dont le but est de permettre aussi le développement, la cohésion et l'échange entre les entreprises de la Communauté de communes du Pays de Falaise. Et qui est à l'origine du challenge Interentreprises. « **Ils ont pris le même acronyme sans le vouloir** », explique la présidente Camille Martin (MX Informatique).

Pour cet ADEF, qui a tenu son assemblée générale la semaine dernière, chaque membre représente un corps de métier, il n'y a pas de doublon. « **Nous sommes plus comme un club d'entreprises, un réseau de confiance de professionnels sur le Pays de Falaise pour échanger, étendre et renforcer ses contacts, pour développer son business. Le but est de travailler en toute confiance et bienveillance entre nous et ainsi de partager de bonnes pratiques dans les différents métiers. De promouvoir le tissu local et les manifestations qui ont lieu sur le territoire.** »

Les membres se réunissent une ou deux fois par mois le jeudi de 7 h 30 à 9 h (avant la journée de travail), parfois dans les locaux des membres pour des visites d'entreprises. L'association s'est réunie près de 20 fois au cours de l'année 2024, ainsi que des réunions du bureau composé de 9 membres.

### Rencontre sur le thème de l'IA

Au cours de l'année, l'association a notamment financé les petits déjeuners matinaux, deux afterworks, et un grand évènement annuel, réunissant plus de 75 personnes. Il s'agissait d'abord d'une table ronde avec 9 intervenants puis d'un « salon » avec des entreprises membres qui interviennent sur les travaux et économies d'énergie.

Pour 2025, les membres envisagent d'organiser une nouvelle rencontre en invitant les chefs d'entreprise du territoire sur une thématique particulière. Trois thématiques ont été proposées : l'intelligence artificielle au service des entreprises et de leurs collaborateurs, la gestion des déchets et la communication verbale et non verbale.

Les avis étaient partagés mais le sujet de l'IA a été privilégié. Un prestataire va être proposé. Les rencontres de l'ADEF qui, jusqu'à présent, étaient organisées à l'automne, pourraient voir leur organisation plutôt en juin.

Kévin Dewaële, expert-comptable de l'association, a présenté les comptes et le budget 2025. La situation financière est saine, l'association dispose de trésorerie permettant son fonctionnement et l'organisation de manifestations à venir. Le bureau a été renouvelé pour partie, avec comme membres réélus : Camille Martin (MX Informatique), Vincent André (Terroir Dit Vin), Christophe Troussard (Gan Assurance), Valérie Julienne (Ibis), Stéphane Louis (Stéphane Louis électricité), Olaf Lepasteur (avocat).

De nouveaux membres les ont rejoints : Emmanuelle Preel (Magasin Eddy), Aurélie Brument (Crédit Mutuel), Guillaume Cordier (Temporis). Petit clin d'œil, l'ADEF participera au challenge Interentreprises de l'autre ADEF au mois de septembre.



Des chefs d'entreprises du Pays de Falaise cherchant à promouvoir le développement économique du territoire.



## **Brionne - Un café de l'installation et de la transmission agricole a été organisé à Brionne « L'agriculture a encore de beaux jours devant elle »**

L'Éveil Normand, mercredi 5 mars 2025

Alors que 50 % des exploitants agricoles du territoire partiront à la retraite dans les dix ans à venir, le Crédit Agricole a organisé un nouvel événement à Brionne afin de faciliter la transmission des fermes.

**Un café de l'installation et de la transmission a été organisé par le Crédit Agricole mercredi 26 février à Brionne. Comment est née l'idée et quel est l'objectif de ce rendez-vous ?**

« Nous avons profité des 10 ans, en 2024, des cafés de la création créés par le Crédit Agricole sur le marché des professionnels pour adapter la démarche sur le marché de l'agriculture. Après quatre pilotes en 2024, nous avons généralisé ces cafés en 2025 pour chacun de nos pôles.

Une grande partie des agriculteurs du territoire, environ 50 %, vont partir à la retraite d'ici dix ans, ce qui pour le Crédit Agricole représente 1 800 clients. Nous avons décidé de consacrer des moyens pour mettre en relation ceux qui portent des projets d'installation et ceux qui envisagent de céder leur exploitation. Ces cafés leur permettent de rencontrer en un même lieu tous les intervenants dont ils peuvent avoir besoin pour mener à bien leurs projets : l'ordre des experts-comptables, l'ordre des experts fonciers, des avocats, la Safer, des experts du Crédit Agricole, la Chambre d'agriculture et l'association des jeunes agriculteurs...

Le but de nos cafés est aussi de sensibiliser nos clients à l'évaluation de leur exploitation, l'importance de garder un outil transmissible. Il n'y a pas de finalité commerciale attendue. C'est ouvert au grand public, que l'on ait un projet abouti ou pas du tout. Il y a en moyenne entre 15 et 30 participants.

**Faut-il s'inquiéter de voir que 50 % des exploitants agricoles vont partir à la retraite ?**

Oui, c'est inquiétant. Le message que nous voulons faire passer, et le maître mot, c'est d'anticiper et de préparer le projet de transmission pour qu'il puisse se réaliser dans les meilleures conditions. Là où les choses peuvent mal se passer, c'est quand le projet n'est pas anticipé. Il y a tout un processus. C'est pareil pour le jeune qui veut s'installer, c'est important qu'il comprenne ce que les organismes peuvent attendre de lui.

Il y a aussi la notion d'accès au foncier, c'est compliqué pour les jeunes d'y accéder et c'est le principal frein. Dans la majorité des cas, les cessions se font en famille, mais pour remédier au renouvellement des générations, le but est aussi que des gens qui ne sont pas issus du monde agricole puissent s'installer. La baisse de la démographie agricole entraîne une diminution du nombre d'exploitations. Il y a un phénomène de concentration et d'agrandissement des exploitations.

« La diminution de l'élevage, une tendance de fond »

**Sur quelle échéance faut-il anticiper son projet ?**

Très longtemps à l'avance. Pour ceux qui veulent céder leur exploitation, les discussions peuvent démarrer dix ans avant la cession. Nous les aidons aussi à préparer leur retraite, afin qu'ils puissent partir dans les meilleures conditions. Quant aux jeunes installés, il faut anticiper quatre ou cinq ans avant, le temps de trouver la ferme et d'obtenir les financements. Des aides à l'installation existent, l'État accompagne sous la forme d'une subvention d'aide à l'obtention de crédit. La Région octroie aussi des subventions, notamment pour l'élevage. À l'échelle de l'Eure et de la Seine-Maritime, nous avons une centaine d'installations par an,

tous projets confondus.

**Pourquoi est-il plus compliqué de trouver des repreneurs dans l'élevage ?**

**Il y a une diminution de l'élevage, c'est une tendance de fond, les transmissions sont plus difficiles, notamment à cause des contraintes horaires et humaines liées à cette activité-là. Les nouvelles générations veulent s'organiser différemment, pouvoir disposer plus facilement de leurs week-ends.**

**Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la difficulté de transmettre un élevage n'est pas forcément liée au caractère économique. Économiquement, cela va même parfois mieux fonctionner que de la grande culture. Et cela reste une très belle porte d'entrée pour l'installation, car cela permet sur un plus petit parcellaire de dégager davantage de valeur ajoutée, et d'y greffer par exemple de l'agritourisme. Pour les cultures, la concurrence est plus forte, il y a plus de candidats que d'offres.**

**« L'Eure, un territoire plutôt privilégié »**

**D'un point de vue économique, comment se porte l'activité agricole dans le territoire ? Les mouvements de protestation qui ont eu lieu depuis un an laissent penser que le secteur va mal...**

**Dans l'Eure, nous avons la chance d'être dans un territoire plutôt privilégié où les terres sont plutôt de bonne qualité, même si cela peut être hétérogène d'une ferme à une autre. Nous n'avons pas les mêmes problématiques que dans d'autres régions, comme le centre de la France. Le contexte est plutôt porteur en ce moment, comme la culture du lin dans l'Eure et la Seine-Maritime. Nous avons des parcelles qui permettent de cultiver des pommes de terre ou des cultures plutôt à valeur ajoutée. Pour l'élevage, le prix de la viande et du lait est à un bon niveau actuellement, ce qui soutient la profession. C'est vrai que l'on pourrait penser que le secteur est en difficulté étant donné ce que l'on entend dans les médias. Mais l'agriculture a encore de beaux jours devant elle et il y a moyen de bien vivre de son métier. Tout ne va pas mal. Il faut le garder à l'esprit, même s'il y a de plus en plus de contraintes. C'est de l'engagement, comme pour toute entreprise.**

**Rencontrez-vous des jeunes qui ne sont pas du tout du milieu et qui souhaitent devenir agriculteur ?**

**C'est une minorité, mais on en voit et il y a parfois de belles réussites.**

**Et des néoruraux qui se reconvertissent, notamment dans le maraîchage ?**

**On en voit effectivement. Il n'y a pas de projet qui ne fonctionne pas. C'est important que le porteur de projet fasse ce qui lui plaît, dans un terroir adapté. C'est important aussi de garder les pieds sur terre et de connaître les fondamentaux. Les conditions de travail dans le maraîchage ne sont pas simples, avec de gros horaires. Les notions de gestion et de rentabilité ne doivent pas être oubliées. »**

Propos recueillis par Anthony Bonnet